



(VAUCLUSE)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 19 juillet 2011  
19 heures 00

-----

RS/VC

N° 001221

Direction des Affaires  
Culturelles -  
Restauration de  
l'orgue d'Apt

Affiché le :

**Le mardi 19 juillet 2011 à 19 heures 00** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) représenté par Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint) représenté par M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) représenté par Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal) représenté par Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale) représentée par Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal) représenté par M. Olivier CUREL (Maire d'Apt)

**ABSENTS** : M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Caroline ALLENE est nommée Secrétaire.

Il est rappelé au Conseil que la commune possède un orgue dont le buffet est inscrit au monument historique. Cet orgue implanté au sein de la Cathédrale sainte Anne s'est lourdement dégradé avec le temps et ne permet non seulement plus d'activités culturelles, mais n'est plus en mesure d'assurer son rôle dans la liturgie.

La commune d'Apt et l'association « les amis de l'orgue » se sont associées afin de restaurer les mécaniques qui ne sont pas classées.

Afin de limiter les coûts, il a été retenu la solution de remettre en état de marche l'orgue en utilisant le matériel existant sans chercher à revenir à un état historique (Boisselin 1704).

La restauration de l'orgue, instrument assez unique dans notre région, permettra à terme de développer une dynamique de notre territoire à travers son utilisation.

En effet la restauration de l'orgue prévue pour l'exercice 2012 sera suivie d'un projet global à travers une convention entre les amis de l'Orgue, la CCPA (Ecole de musique intercommunale), l'évêché et la commune d'Apt (saison culturelle). En effet l'orgue restauré pourra servir tant à des ateliers pédagogiques (professeur d'orgue au sein de l'école de musique intercommunale), qu'à des rencontres autour de l'orgue et des concerts organisés par les amis de l'orgue et la commune dans le cadre de la saison culturelle.

Un cabinet d'étude (Roland Galtier, technicien conseil agréé) s'est vu confié une étude préalable rapportant une idée très précise des coûts et des travaux à réaliser sur les mécaniques

de l'orgue d'Apt. Le coût global est évalué à 150 000 euros.

A cet effet, un plan de financement a été réalisé, et nos partenaires : la DRAC PACA, la Région PACA, le département du Vaucluse, la Communauté des communes du Pays d'Apt sont sollicités pour la restauration de cet instrument.

L'association « les amis de l'orgue » s'engage également à financer en grande partie la restauration de l'orgue et à rechercher des fonds supplémentaires à travers une campagne de souscription et de mécénat.

## A LA MAJORITE QUALIFIEE LE CONSEIL

**Considérant** l'intérêt de restaurer l'orgue d'Apt et d'établir un projet global pour le faire vivre,

**Approuve** le plan de financement dans le cadre du budget investissement 2012,

**Approuve** la demande d'aide financière auprès de la DRAC PACA,

**Approuve** la demande d'aide financière auprès de la Région PACA,

**Approuve** la demande d'aide financière auprès du Département du Vaucluse,

**Approuve** la demande d'aide financière auprès de la Communauté des Communes du Pays d'Apt,

**Approuve** la participation financière de l'association « les amis de l'orgue »,

**Autorise** l'association « les amis de l'orgue » à lever une souscription et une recherche de mécénat,

**Dit** que ce programme restauration de l'orgue sera inscrit dans le budget investissement 2012 pour une somme globale de 150 000 euros.

### PLAN DE FINANCEMENT RESTAURATION DE L'ORGUE D'APT EXERCICE INVESTISSEMENT 2012

| DEPENSES                                   | RECETTES                         |
|--------------------------------------------|----------------------------------|
| Restauration 130 000 €                     | Région 15 000 €                  |
| Travaux divers (électricité etc.) 5 000 €  | Département 12 000 €             |
| Maîtrise d'Oeuvre et frais divers 15 000 € | DRAC 10 000 €                    |
|                                            | CCPA 20 000 €                    |
|                                            | Ville d'Apt 22 500 €             |
|                                            | Les amis de l'orgue 47 000 €     |
|                                            | Souscription et mécénat 23 500 € |
| TOTAL 150 000 €                            | TOTAL 150 000 €                  |

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Olivier CUREL**